

Communiqué - France Assos Santé – 20 juin 2019

Gérard Raymond élu nouveau président de France Assos Santé

Hier 19 juin, les 80 associations membres de France Assos Santé étaient réunies en Assemblée Générale afin d'élire ses nouvelles instances pour les deux années à venir. Le Conseil d'administration, nouvellement élu, a voté à son tour pour désigner un nouveau président et un nouveau Bureau. Nous avons donc le plaisir d'annoncer l'élection de Gérard Raymond, militant historique de la Fédération Française des Diabétiques, à la présidence de France Assos Santé.

Gérard Raymond, président de la Fédération Française des Diabétiques de 2015 à 2019, était également vice-président de France Assos Santé de 2017 à 2019. Défenseur infatigable de l'approche communautaire en santé et de la démocratie sanitaire, Gérard Raymond a rappelé en quelques mots lors de cette Assemblée Générale les fondements de son engagement : « *l'émancipation collective pour l'émancipation individuelle* ». Ajoutant dans un large sourire : « *ça doit vous rappeler quelque chose* ». Il a ensuite décrit la tonalité qu'il souhaite donner à sa présidence : « *je veillerai à ce que jamais nous ne perdions notre légitimité à porter la parole de ceux qui souffrent. Et je continuerai, avec l'ensemble du Bureau et du Conseil d'administration, à construire des réponses collectives aux problématiques rencontrées par les personnes malades et toutes celles et ceux qui comptent sur nous pour porter leur parole et défendre leurs droits. C'est en réaffirmant notre volonté de bâtir ensemble, de promouvoir sans relâche cette démarche citoyenne fondée sur des valeurs communes, que nous réussirons à faire entendre la voix des usagers.* »

Gérard Raymond succède donc à Alain-Michel Ceretti. France Assos Santé lui adresse un immense merci pour son inaltérable implication lors de ces deux dernières années. Des années de transition cruciales pour la construction et la légitimité, aujourd'hui incontestée, de France Assos Santé. Deux ans durant lesquels il a ardemment porté la voix et les positions de notre Union. Pour des raisons professionnelles M. Ceretti n'a pas souhaité briguer un second mandat. Il reste toutefois administrateur de France Assos Santé. « *J'ai été très heureux de contribuer à mettre cette belle maison en place* », a-t-il déclaré. « *Et c'est avec beaucoup de plaisir et d'émotion que je passe aujourd'hui la main à mon ami Gérard Raymond, brillamment élu. Je n'abandonne pas notre mouvement et compte bien continuer à participer activement à son développement* ».

Nouveau Bureau et nouveau Conseil d'administration

Nous avons également le plaisir d'annoncer l'élection d'un nouveau Bureau. Nous félicitons **Claude Rambaud**, vice-présidente de l'association Le Lien, et élue hier **vice-présidente secrétaire de France Assos Santé**, ainsi que **Marie Pierre Gariel**, administratrice de l'UNAF, réélue au poste clé de **Trésorière**. Nous félicitons enfin l'ensemble des membres du nouveau Bureau¹ : Agnès Bourdon-Busin, Yvon Graïc, Alain Laforêt, Marianick Lambert, Vincent Perrot, Serge Robert, Catherine Simonin et Mathé Toullier.

Beaucoup de travail et de responsabilités les attendent pour continuer à informer, soutenir et défendre les droits des usagers du système de santé. L'ensemble du Conseil d'administration, du Réseau de France Assos Santé et de ses permanents sera pleinement mobilisé à leurs côtés pour mener les nombreux combats à venir.

Pour [retrouver l'ensemble des membres du nouveau Conseil d'administration](#)

Contact presse :

Antoine Henry – Tél. : 01 40 56 94 42 / 06 18 13 66 95 – ahenry@france-assos-sante.org

¹ Agnès Bourdon-Busin – APF France Handicap ; Yvon Graïc - France Assos Santé Normandie ; Alain Laforêt – Fédération nationale des associations de retraités (FNAR) ; Marianick Lambert - Familles Rurales ; Vincent Perrot – Consommation Logement Cadre de Vie (CLCV) ; Serge Robert - Réseau Environnement Santé ; Catherine Simonin - La Ligue contre le cancer ; Mathé Toullier – Association des Familles victimes du saturnisme (AFVS).